

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **100 (1964)**

Heft 29

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

396

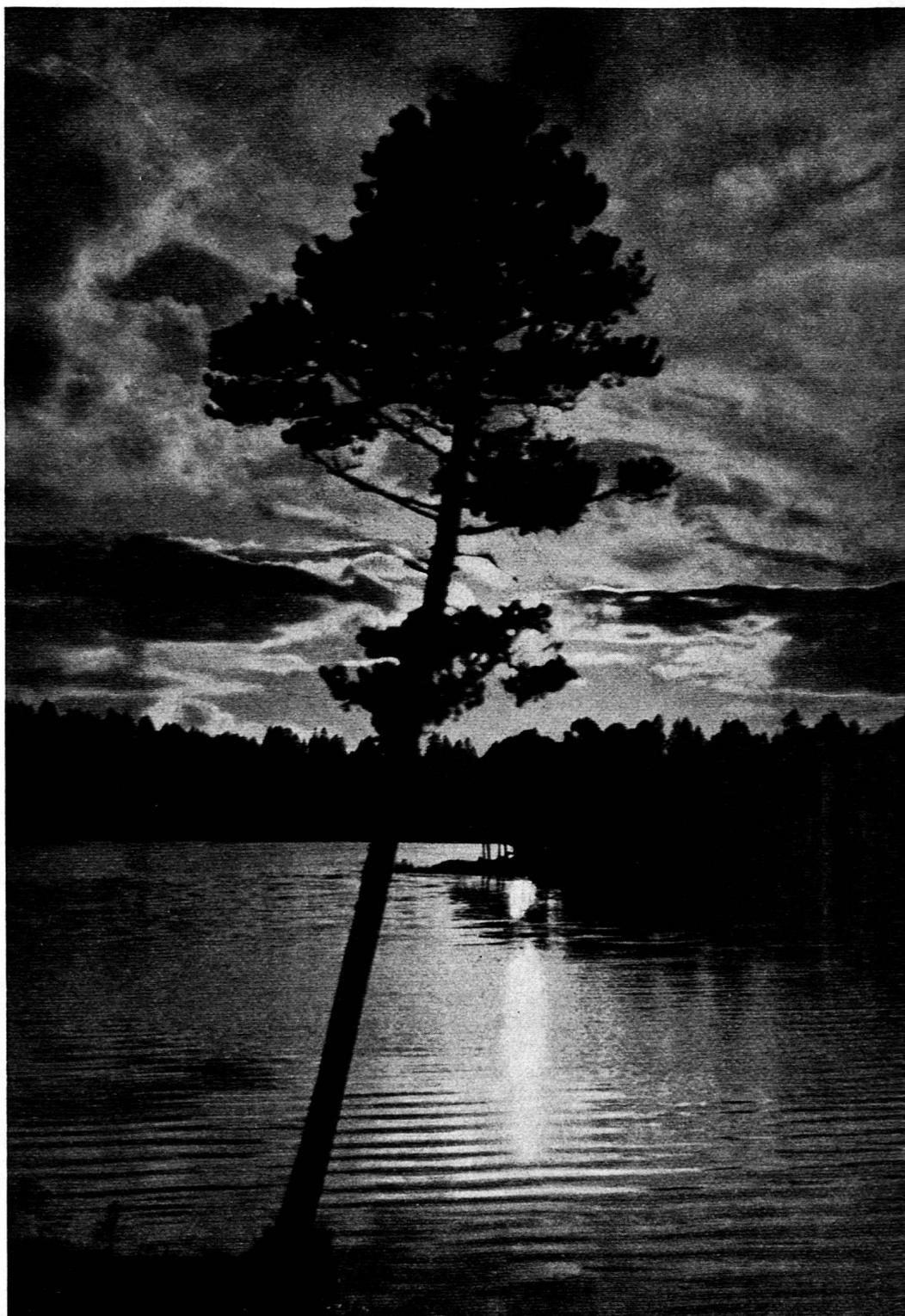
EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

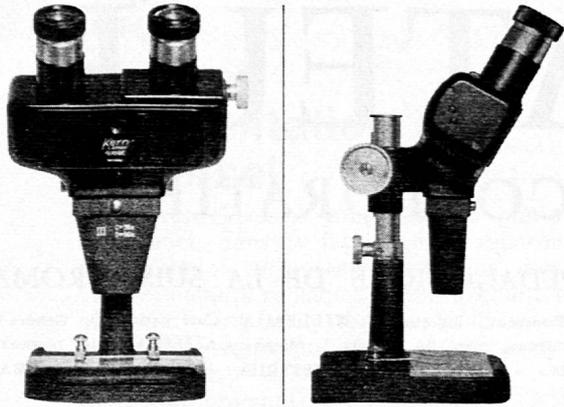
ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Cliché Naturschutz, Bâle



*Dernier soir
de vacances
sur l'étang de la
Gruyère,
Tura Bernois*



Microscope stéréoscopique Kern, l'instrument idéal pour l'enseignement des sciences naturelles
 Image redressée stéréoscopique. Grande distance entre l'objectif et l'objet. Objectifs de rechange avec grossissements de 7 à 100 x. Réticules de mensuration pour l'emploi comme microscope de mesure. Différents modèles de statifs. Prix modéré pour l'équipement standard, possibilités d'extension selon les besoins.



Kern & Cie S.A. Aarau

Magasin et bureau Beau-Séjour

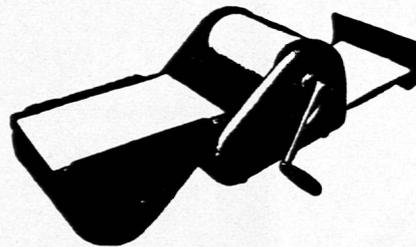
POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Reproduire textes, dessins, programmes, musique, images, etc., en une ou plusieurs couleurs à la fois à partir de n'importe quel « original », c'est ce que vous permet le



CITO MASTER 115

L'hectographe le plus vendu dans les écoles, instituts, collèges. Démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Pully - tél. (021) 28 74 02

Pour FRIBOURG/NEUCHÂTEL/JURA BERNOIS :

W. Monnier, Neuchâtel - tél. (038) 5 43 70. — Fabriqué par Cito S.A., Bâle

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions chrétiennes de Jeunes gens et des Sociétés de la Croix-Bleue recommande ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
 Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

LE LOCLE Restaurant Bon Accueil, rue Calame 13
 Restaurant Tour Mireval, Côtes 22 a

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
 Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
 Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

MONTREUX Restaurant « Le Griffon »
 Avenue des Planches

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

COLOMBIER Restaurant DSR, rue de la Gare 1

MORGES

Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE Restaurant D.S.R., place de la Gare

Ecole cantonale d'administration de Saint-Gall

Cours préparatoire

Le cours est destiné aux élèves de langues française, italienne et romanche, qui désirent fréquenter des classes préparant à l'admission dans les postes, les chemins de fer, les douanes, les télégraphes - téléphones, Swissair. Le cours dure 6 mois et donne aux élèves des connaissances d'allemand suffisantes pour suivre ensuite l'enseignement des classes professionnelles (2 ans). Prospectus sur demande.

S'inscrire jusqu'au 25 septembre 1964.

Ouverture du cours : 19 octobre 1964.

XI^e SEMAINE PEDAGOGIQUE INTERNATIONALE

Villars-les-Moines, 12-18 juillet 1964

Thème : « L'Éducation dans ses rapports avec la psychologie, la sociologie et la technique. »

Direction du stage : M. Georges Panchaud, professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Des 55 participants, on dénombrait 23 Vaudois, 11 Confédérés, 9 Italiens, 3 Allemands, 3 Français, 2 Belges, 2 Autrichiens, 1 Algérien et 1 Luxembourgeois. Une petite Europe ! Un large éventail aussi de professions enseignantes, du jardin d'enfants à l'Université. Le cadre : l'inoubliable château de Villars-les-Moines, au milieu de son parc imposant et fleuri, ancienne propriété des seigneurs de Graffenried, que l'Etat de Berne a affecté à des rencontres sur le plan culturel. Une atmosphère à la fois détendue et attentive, des exposés fort divers, mais une volonté commune de parvenir, par-delà les opinions exprimées, à assimiler tant de vues neuves et souvent percutantes. Et maintenant ? se demanderont les participants, lorsque, septembre revenu ils retrouveront les exigences quotidiennes. Nul ne prétend avoir rapporté de Villars-les-Moines la pierre philosophale ou la voie royale. Mais certainement chacun a conçu, au contact des amis d'ici et d'ailleurs, de nouvelles raisons d'agir et de développer ce qui peut contribuer à faire de chaque classe un milieu humain, sensible, réceptif. Le fossé que nous pressentions entre les psychologues, les techniciens et les praticiens que nous sommes ne s'est pas révélé si grave. Et surtout nous avons été impressionnés par la conviction, l'élan, la profondeur des apports de nos conférenciers.

Il appartenait à M. Virgile Moine, conseiller d'Etat, d'apporter le salut des autorités bernoises. Il le fit en évoquant les luttes historiques qui dans toute cette région de marches ont vu s'affronter des empires et des idéologies. Et pourtant tout dans l'existence actuelle de ces paisibles villages parle de travail serein, de tolérance et de compréhension — et aussi d'un inaltérable attachement à l'héritage culturel.

Sous le titre « **Éducation et pédagogie expérimentale** », M. le professeur Gaston Mialaret, de l'Université de Caen, allait ouvrir brillamment la onzième Semaine pédagogique, captivant son auditoire par son enthousiasme et son entraîante conviction. La pédagogie est-elle un art ou une science ? Est-elle uniquement don de soi, intuition ? L'orateur définit de façon lumineuse la place importante de la pédagogie expérimentale, qui certainement apporte des réponses valables à maints problèmes.

Au cours de la discussion, qui a porté entre autres sur l'attitude du maître dans le domaine de la laïcité et de la neutralité, M. le professeur Mialaret nous a laissé une magnifique profession de foi, affirmant la nécessité d'un effort permanent pour comprendre les convictions d'autrui. Position ouverte, curieuse et franche, qui est plus qu'une tolérance passive ou résignée.

Le ton était donné, et l'exposé magistral de M. Albert de Smaele, ingénieur, président du Conseil de l'économie de Belgique, sur « **La jeunesse en face des problèmes du temps et de l'espace** », offrait de vastes perspec-

tives. Délégué par le Conseil européen de Fraternité mondiale, M. de Smaele nous apporta un témoignage extérieur de l'enseignement. L'orateur analysera les tensions qui subsistent au sein de la communauté européenne. L'homme a vécu pendant des millénaires en acceptant que l'avenir lui échappe, tandis qu'à notre époque les investigations sont possibles dans le monde économique et social qui s'élabore sous nos yeux. Au cours de la discussion qui prolongea ce captivant exposé, M. de Smaele affirma que l'école ne peut plus se contenter de transmettre des notions héritées du passé. Il faut apprendre aux élèves comment on tente de formuler un raisonnement valable en matière économique et sociale, les inciter à nuancer leur pensée et à essayer de s'informer eux-mêmes au maximum.

Le mardi 14 juillet était consacré à des problèmes d'ordre technique. M. le professeur Silbermann, de l'Université de Cologne, dont on allait apprendre la nomination à l'Université de Lausanne, parla des « **Effets des communications de masse sur l'éducation** ». Que cela nous plaise ou non, le film, la radio et la télévision sont entrés dans les mœurs. Ces moyens ont été considérés comme d'utiles auxiliaires de l'enseignement, mais les responsables de ces émissions vont jusqu'à prétendre remplacer les méthodes d'enseignement traditionnelles. C'est ainsi que la NHK, institution japonaise officielle, a créé une école de cours supérieurs par correspondance, d'une durée de 4 ans, à l'issue desquels un diplôme officiel est remis. Ces cours, ouverts en 1963, comptent déjà 5000 élèves et espèrent en avoir 20 000 prochainement. Sans prononcer de jugement de valeur, on doit compter avec la force économique gigantesque que représentent ces « média », et ne pas laisser aux seuls intérêts économiques et financiers le soin de déterminer le choix des matières et leur présentation. Il y a là, estime le professeur Silbermann, une véritable usurpation à laquelle nous ne saurions rester indifférents. Que ce soit dans le domaine de la communication intellectuelle, de l'information ou de la propagande, ces moyens de masse prennent une importance grandissante. Notre collègue Robert Michel insista sur l'extension de la presse illustrée, dont l'influence n'est pas contestable. Cette presse spécialisée, répond M. Silbermann, est une expression de sous-culture qui s'est manifestée à toutes les époques, mais qui est très sensible actuellement. L'action de cette presse dépend de la formation de base des sujets.

Plein d'enthousiasme, M. Olaf Tischer, professeur de mathématiques, nous fit part de ses expériences dans « **la leçon programmée** ». Il nous est apparu que M. Tischer a plutôt appliqué les méthodes de la programmation, d'ailleurs avec un incontestable succès. Diviser l'enseignement en tranches très précises, poser des questions exigeant une réponse immédiate, M. Tischer pense que cette méthode s'applique à n'importe quelle branche, mais qu'il vaut mieux la réserver aux branches techniques.

M. Gilbert Mettraux, du Service de la recherche pédagogique de Genève, a exposé avec une précision

particulière « **les promesses et les dangers de la cybernétique à l'école** ». La programmation consiste à présenter une série de questions, de situations auxquelles l'élève est obligé de répondre, suivant un programme fixé d'avance. La correction consiste à éliminer immédiatement la réponse fautive. M. Mettraux affirma que l'enseignement programme est une libération des tâches fastidieuses de drill et de correction. Verrons-nous cette terre promise et ces horizons prometteurs ? L'exposé de M. Mettraux n'avait rien que de solidement scientifique. D'ailleurs le marché américain propose déjà 300 marques de machines à enseigner. On voit bien le danger de ces méthodes nouvelles, si elles sont introduites hâtivement et sans discernement dans le système traditionnel. La discussion a montré le vif intérêt que suscitent les travaux évoqués par M. Mettraux. Simultanément diverses « machines à enseigner » étaient exposées et expliquées par une maison spécialisée.

Le Dr Kurt Luscher, assistant à l'Institut de sociologie de l'Université de Berne, nous parla de la « **relève des élites** ».

L'orateur ne se borne pas à déplorer la pénurie de cadres, particulièrement sensible dans le domaine des professions du niveau universitaire : ecclésiastiques, maîtres de gymnase, médecins, dentistes. Cette rupture d'équilibre est en relation avec un certain sens des valeurs, et résulte pour une part d'une vision inexacte des choses. Comme le relèveront plusieurs orateurs, les investissements que les Etats consacrent à l'éducation de leur jeunesse sont certainement les plus productifs, car la formation des cadres est la condition même de l'expansion économique. Mais la commission fédérale chargée de l'étude de la relève a proposé une véritable stratégie, vaste campagne d'information impliquant la collaboration active des pouvoirs publics.

M. Vinh Bang, professeur à l'Université de Genève, nous plongeait en pleine psychologie génétique. Sous le titre « **Apports de la psychologie à l'enseignement** », M. Bang nous a vivement intéressés. Qu'est-ce que « apprendre ? » « Qu'est-ce que apprendre à apprendre ? » Sur ces thèmes en apparence communs et quotidiens, le distingué conférencier nous a rappelé que toute acquisition doit être adaptée, auto-contrôlée, et surtout active. Nous avons appris qu'« aucune des définitions actuelles de l'apprentissage n'est satisfaisante ! » Et que, parmi les 55 facteurs que composent l'intelligence, 13 d'entre eux sont des facteurs de « créativité ». On nous a parlé de l'aspect contrôlable des notions enseignées. Mais il en existe un autre, non contrôlable — et c'est peut-être le plus important. M. Bang croit que le principe de l'acquisition programmée est juste, mais ce sera la manière de faire les programmes qui conditionnera le succès. L'assertion selon laquelle Comenius aurait induit la pédagogie en erreur avec sa théorie de l'image a suscité une discussion animée.

« **De l'éducation scolaire à l'éducation professionnelle** ». M. Roger Décosterd, chef du personnel Afico S. A. (Nestlé), a exposé les efforts que poursuit l'entreprise pour la formation de cadres. C'est bien « l'éducation continue » que notre époque exige. Un effort parallèle est poursuivi par l'IMEDE qui depuis 1957 forme les cadres supérieurs des entreprises industrielles, commerciales ou publiques.

Répandant aux questions que nous lui posions, M. Décosterd déclare que l'entreprise souhaite rencontrer chez ses collaborateurs :

1. Une culture générale suffisamment moderne pour la compréhension des problèmes à résoudre ;
2. Des caractères bien trempés et bien préparés sur le plan technique à assumer les responsabilités dévolues à chacun des membres de l'entreprise ;
3. Une tournure d'esprit ouverte et préparée au travail en groupe ;
4. Une culture technologique de base permettant, après une période d'instruction que l'on souhaite courte, d'être un élément de productivité toujours plus apprécié.

Commentant cette pensée d'André Siegfried : « La culture générale consiste essentiellement à savoir se situer », M. Décosterd a été amené à constater que quelques éléments de cette culture font fréquemment défaut dans cette formation de base.

a) La connaissance des langues étrangères est insuffisante, — et l'expression de la langue maternelle même n'est pas toujours correcte ;

b) La connaissance des problèmes économiques est rarement traitée dans les programmes scolaires ;

c) L'évolution de la pensée contemporaine devrait être connue de la majorité des adolescents.

Cet exposé a suscité lui aussi un vigoureux échange de vues ; on n'a pas manqué de rappeler à l'orateur les conditions d'existence de la classe et les limites de l'action du maître trop souvent harcelé par l'immédiat. « On ne peut rester ce que l'on est que si l'on change » (J. Hersch, Expo 64). En conclusion, M. Décosterd appelle de tous ses vœux une étroite collaboration entre les chercheurs, les enseignants et les utilisateurs.

Avant de nous dire **ce qu'un ingénieur attend de l'école**, M. J. Dubochet, dont le nom est lié à la création des autoroutes, a évoqué un certain nombre de grands travaux, en 1935, en 1948, enfin le percement de 1960 à 1964, des tunnels routiers du Grand-St-Bernard, du Mont-Blanc et du St-Bernardin. Transformation totale des méthodes et des conceptions. Division du travail, transformation de la situation sociale de l'ouvrier, évolution des techniques, utilisation des moyens les plus perfectionnés, ces cinq dernières années ont vu plus de changements que les millénaires qui nous précèdent. Même révolution dans la construction des autoroutes. Avec une telle distribution de responsabilités, la collaboration entre les différents spécialistes acquiert une importance primordiale. Et la première conclusion de M. Dubochet rejoint celle de plusieurs conférenciers : « Amenez vos élèves à travailler en équipe, tout en conservant leur personnalité ! » Il faut aussi une culture de base suffisante, permettant au spécialiste de s'adapter à des machines en perpétuel perfectionnement. M. Dubochet a souligné les difficultés que rencontrent les ingénieurs étrangers dans l'éducation de leurs enfants, en raison des fréquents changements de domicile. M. Armand Veillon, président SPR, rappela à ce propos les efforts que nous poursuivons pour harmoniser les structures scolaires à l'échelle des cantons romands.

Automation du travail, formation des travailleurs, planification de la préparation des techniciens, difficultés du travail en équipe, que de problèmes complexes ! La notion de « collaboration horizontale » paraît à M. Panchaud l'une des notions les plus importantes que nous ayons à retenir de ce substantiel tour d'horizon.

Qu'attendent les milieux syndicalistes de l'Ecole ?

M. Jean Möri, secrétaire syndical, a présenté une étude fortement documentée. L'Union syndicale suisse s'est fixé les objectifs suivants :

Instaurer un ordre économique et social qui assure à tous les mêmes droits politiques, économiques et sociaux. Chacun doit être en mesure de donner le meilleur de lui-même dans la communauté et collaborer au bien-être général.

Promouvoir l'utilisation la plus rationnelle de toutes les ressources du pays, et en particulier permettre l'accès de tous les salariés aux valeurs suprêmes de la culture.

Maintenir et assurer le plein emploi et une répartition équitable des biens économiques, par la promotion sociale des travailleurs.

Favoriser l'accès aux objectifs essentiels de la culture et réaliser une forme de loisirs qui donnent à l'individu la satisfaction personnelle la plus large.

Promouvoir l'éducation physique et morale de la jeunesse. Les écoles publiques devraient toutes être entièrement gratuites. L'octroi de bourses d'études devrait se faire sur une très large échelle, pour favoriser l'accès de ceux qui en sont capables aux études supérieures. Une récente résolution publique recommande particulièrement aux éducateurs de suivre de près ceux dont les facultés intellectuelles ne sont pas excitées dans le milieu familial parce que ce dernier est trop fruste.

L'USS a édité en 1961, à la demande de la SPR, une étude d'un jeune professeur lausannois décédé prématurément : « Facteurs sociaux de la carrière scolaire », analyse très poussée et objective de la culture des masses salariées.

D'autre part la VPOD défend les postulats suivants :

- scolarité obligatoire de neuf ans,
- octroi de bourses généreuses aux élèves et étudiants,
- décentralisation des écoles de l'enseignement moyen, et remboursement des frais de déplacement pour les autres écoles,
- gratuité absolue de l'enseignement et des manuels,
- création d'enseignements spéciaux pour les salariés.

L'USS tient à proclamer son soutien au mouvement lancé par la SPR « vers une Ecole romande ». Un vrai fédéralisme ne saurait être rétrograde, affirme M. Möri.

L'orateur n'a pas manqué de rappeler que 3 à 5% des étudiants de nos universités sont issus de classes modestes, alors que ces milieux représentent le 40% de la population suisse.

Au cours de la discussion, il a été abordé entre autres le problème de la démocratisation de l'enseignement, qui se place sur le terrain des moyens matériels et celui de la pédagogie. Notre collègue français Fonville a apporté sur ce sujet primordial des vues particulièrement actuelles.

Conclusion et synthèse

En quelques phrases incisives, M. Georges Panchaud, qui a dirigé avec sa maîtrise coutumière les différents actes de cette semaine, a noué la gerbe, en cette lumineuse matinée du 18 juillet qui pour la dernière fois nous réunissait dans la salle familière. Le sociologue, l'économiste, le technicien, le psychologue ont parlé souvent avec une surprenante convergence. Sélection des élites, étude des langues, collaboration entre ensei-

gnants, coordination des programmes, il y a eu au cours de ces journées trop vite passées une prise de conscience des réalités inéluctables de notre époque.

Certainement la présence active de nos amis étrangers, leurs questions pertinentes, l'apport de leurs expériences, ont été un incontestable enrichissement.

Et maintenant, qui faut-il remercier ? Les autorités bernoises, qui nous ont prêté cette magnifique demeure ; Mlle Siegfried, qui fut une hôtesse incomparable, exigeante certes, mais compréhensive aussi, et qui nous a offert une table excellente et des menus de choix ; les jeunes filles courtoises et souriantes qui ont assumé le service ; Fernand Barbay qui, durant de longs mois, a pensé minutieusement à tous les détails, organisant entre autres cette inoubliable excursion du jeudi sur les trois lacs, et cette gaie soirée où nous pûmes applaudir les danses et les chants de « La Farandole » ; nos secrétaires aussi, Mme Lassueur, du Comité SPR, et Mlle Marina Cerne, de Fraternité Mondiale, qui ont accepté avec le sourire les inévitables servitudes d'une telle entreprise ; à vous aussi, chers collègues vaudois, suisses et étrangers, qui avez répondu à notre invitation et apporté votre intérêt, vos questions, votre amitié, pour faire de cette XIe Semaine pédagogique internationale, plus et mieux qu'une série d'exposés et de discussions : une véritable fête de la bonne volonté et de l'amitié. Eût-il fallu chanter davantage ? organiser des loisirs ? Votre initiative a suppléé à tout ce qui peut être souhaité en de telles circonstances. Quant à M. Georges Panchaud, c'est à lui que nous devons l'apport de ces conférenciers remarquables, dont les voix autorisées ont enrichi cette semaine. Après la Semaine pédagogique de Monte-Generoso, M. Panchaud vient de nous apporter une nouvelle preuve de sa haute compétence et de son autorité.

Déjà les regards et les espoirs se tournent vers une nouvelle Semaine pédagogique où nous bénéficierions de son expérience, de ses relations étendues, et aussi du cadre incomparable du Vieux Château qu'une de nos collègues a évoqué pour vous.

Relevons pour conclure que cette rencontre marquait le centenaire de la SPR, fondée en 1864, à Fribourg. Parmi les délégués nous avons eu la joie de saluer Mlle Betty Graenicher, du Comité central SLV. Armand Veillon, président de la SPR, s'est fait tout à tous avec sa cordialité coutumière. La présence de M. Ernest Cavin, chef de service, de Mlle Brautigam et de M. Bataillard, maîtres aux classes d'application, nous a vivement réjouis.

A. P.

Pour vos imprimés



une adresse

Corbaz s.a.
Montreux

LE VIEUX CHATEAU

Epris de vocation, voyant clair, portant beau,
Confrontant leur savoir, combattant l'ignorance
Des maîtres — maintenant esclaves de la Science, —
Vont, se rongant les poings, pris d'aveugle impuissance,
Arrimés au progrès, pour des demains nouveaux.
Mais pourquoi dans un vieux château ?

On leur offre un grand parc de cèdres (ou bien
[d'ormeaux ?])

On leur fait des jeux d'eau entendre la musique...
Comment, parlant d'atomes et de cybernétique
Oùraient-ils planer le silence mystique
et passer les fantômes aux lueurs des flambeaux ?
Alors, pourquoi ce vieux château ?

Dehors, le ciel a pris son teint de renouveau
Le soleil radieux éclate dans sa gloire
Crispés sur leurs stylos, rivés aux écritaires,
Ils forgent l'avenir, et, oubliant l'histoire
et l'hospitalité trouvée en son berceau...
Et tout ça, dans un vieux château !

Chère maison vivante, aux niches, aux chapiteaux,
Silhouette si pure en la nuit qui s'écarte,
Hors de tes murs vieillis, au moins, que nul ne parte
Sans avoir de ses mains, — de sable ou bien de cartes —
Œuvre au profond de soi, — mais s'élevant bien haut —
Construit lui-même son château.

Château de Villars-les-Moines, le 18 juillet 1964.

Mme B. Corthésy-Pernet.

CONGRES INTERNATIONAUX FIAI-CMOPE

Paris a vu se réunir, fin juillet et début d'août, les congrès de trois des grandes fédérations réunissant le corps enseignant du monde : la *Fédération internationale des associations d'instituteurs* (FIAI), la *Fédération internationale des professeurs de l'enseignement secondaire officiel* (FIPESO), et la *Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante* (CMOPE).

Je rappelle qu'entre les deux premières de ces fédérations, des liens d'estime, voire d'amitié se sont tissés dès l'après-guerre, à tel point qu'elles décidèrent de siéger dans le même lieu et au même moment. En général, une séance commune ouvre les deux congrès, une séance commune les termine. Quant à la Confédération mondiale, elle déborde largement le cadre de la FIAI et de la FIPESO, ses deux fédérations constituantes, et c'est par millions qu'elle groupe en dehors de celles-ci les enseignants d'Amérique, d'Asie et d'Afrique.

I. - FIAI

L'assemblée des délégués a siégé du 27 au 30 juillet au Palais de l'Unesco. Elle réunit une centaine de délégués venus de 17 pays, et représentant 22 associations. Congrès à l'atmosphère familiale, où, très vite, tous se connaissent et sont prêts à fraterniser.

Le **message du secrétaire général**, notre collègue Michel, est toujours écouté avec faveur. Il tient lieu de rapport d'activité puisqu'il renseigne les délégués sur les démarches entreprises par le bureau exécutif depuis le dernier congrès.

A part la mise en œuvre des thèmes d'études acceptés précédemment, la préparation du congrès, le secrétariat a eu à s'occuper de façon très active de la réalisation d'un contrat conclu avec l'Unesco sur la mise en pratique des principes adoptés lors d'une première étude sur les écoles associées. France, Allemagne, Angleterre, Ecosse, Suisse allemande et Suisse romande ont été chargées de se livrer à des expériences à ce

sujet ; les études sont fort avancées et les conclusions qui se dégagent déjà sont fort encourageantes à tous points de vue. Nous aurons, je pense, l'occasion de pouvoir bientôt parler en détail de ces essais passionnants.

Deux thèmes d'étude figuraient à l'ordre du jour. Le premier, **l'évolution de l'enseignement primaire au cours des dernières décennies**. Le rapporteur, M. Kledzig (Berlin) a souligné, à juste titre, l'importance actuelle pour tous les pays du problème pédagogique, qui ne peut être comparée qu'à celle du problème social au XIX^e siècle. Partout, l'école obligatoire étend son emprise et se voit prolongée. La première conséquence, c'est que l'enseignement primaire perd son caractère traditionnel ; apprendre à lire, à écrire, à compter ne suffit plus ; mais les notions élémentaires doivent prendre place dans l'ensemble général de l'éducation ; cet enseignement n'est plus une fin en soi, mais n'est qu'une première étape dont, sans doute, on ne saurait sous-estimer l'importance, car les connaissances de base, comme la façon dont elles sont acquises, conditionnent tout l'édifice ultérieur.

Les réformes entreprises dans la plupart des pays sont très diverses et il est difficile d'en donner des lignes générales. Evidemment, on tend partout à donner aux enfants un bagage qui permettra au futur citoyen d'être un homme utile, capable de s'intégrer dans une collectivité, mais capable aussi de conserver une vie individuelle active.

Quant à la durée de l'enseignement primaire, commun à tous les élèves, les solutions sont très variées, de même que la période de début d'une spécialisation plus ou moins rigide, plus ou moins précoce. Au moment du passage du niveau élémentaire au niveau secondaire, on tend à généraliser la création d'années d'observation et d'orientation afin d'offrir à chaque enfant la voie qui peut lui convenir.

Les programmes et les méthodes d'enseignement doivent tenir compte de la nécessité d'harmoniser les exigences d'un enseignement commun et celles d'une individualisation des études.

Toutes ces réformes amènent une transformation des écoles qui préparent les enseignants ; d'abord, dans de nombreux cas, la durée des études a été prolongée ; les écoles normales voient leurs programmes se rapprocher des établissements d'enseignement secondaire supérieur, et très souvent, on exige des futurs enseignants un diplôme de baccalauréat, préalablement au début des études pédagogiques qui sont intégrées dans les études universitaires.

Ces réformes n'ont pas toujours été aisées et de sérieux obstacles se sont dressés devant leur réalisation : pénurie d'enseignants entraînant le maintien de classes surchargées, insuffisance des crédits permettant la construction et l'équipement d'écoles adéquates, conservatisme de l'opinion publique.

Et pourtant, la plupart des rapports expriment l'espoir très ferme que, des réformes entreprises, l'école primaire verra son niveau s'élever encore pour pouvoir toujours mieux assumer ses responsabilités.

La discussion du rapport a été brillante et d'un niveau élevé. Le sujet se prêtait d'ailleurs à de multiples développements. Ci-dessous, vous trouverez les résolutions qui résument assez bien les aspects évoqués.

Le deuxième sujet, **les conditions nécessaires à la réalisation du « self-government » de la profession enseignante**, était introduit par un rapport de M. Daubard (France). Le titre même montre l'évolution qui s'est faite dans l'esprit des enseignants au cours des dernières années. Il fut un temps, pas très lointain, où les représentants du corps enseignant se contentaient, plus ou moins timidement, d'être consultés chaque fois que les autorités entendaient prendre des décisions concernant l'école. Puis la revendication s'est faite plus précise et on a osé parler de la cogestion dans l'enseignement. (En 1953, au congrès d'Oxford, je crois me souvenir que j'avais présenté le rapport de synthèse intitulé « la participation du corps enseignant à la cogestion de l'école », et le congrès SPR de 1950 avait à peu près le même sujet.)

« Le problème nous touche de trop près pour que le lancement d'une idée aussi révolutionnaire ne déclenche pas automatiquement un réflexe de grande prudence. Et puis, en étudiant les choses de plus près, et quelle que soit la traduction concrète que l'on donne au principe de « self-government » de la profession enseignante, il est dans chaque pays au moins un facteur pour en avoir empêché et pour en interdire encore la réalisation. »

Les conditions qui président aux relations entre le corps enseignant et les autorités dont il dépend sont très diverses d'un pays à l'autre et il va sans dire que les possibilités de self-government sont très fortement influencées par ces conditions. La situation se présente tout différemment dans un pays comme le Danemark, où l'administration des écoles primaires est du ressort des conseils municipaux et de leurs commissions scolaires, et la France où le service de l'enseignement est fortement centralisé placé qu'il est sous l'autorité du ministre de l'Education nationale. Tous les degrés existent dans la collaboration entre les autorités et le corps enseignant depuis l'ignorance totale de celles-là pour celui-ci jusqu'à la participation active des enseignants à l'administration et à la gestion de l'école. « Mais il est caractéristique de constater que dans les pays où la décentralisation de la gestion est très grande et la responsabilité partagée, la participation des enseignants est extrêmement limi-

tée. Elle est infiniment plus grande par contre dans les pays où la centralisation est plus poussée et surtout où l'enseignement est organisé sous la forme d'un service public national. »

Les associations belge, anglaise et écossaise préconisent la création d'un conseil paritaire ou formé surtout d'enseignants qui serait compétent pour fixer les conditions d'entrée dans les écoles de formation des enseignants, de contrôler ces conditions, de retirer de la liste des enseignants ceux qui seraient reconnus coupables de manquement aux devoirs de la profession.

Là aussi, la discussion a été vive et intéressante. D'autres professions libérales, les avocats, les médecins, les architectes souvent n'ont-elles pas un Ordre et un Conseil de l'Ordre dont les compétences, surtout en matière disciplinaire, sont considérables. Pourquoi pas chez nous ?

Un autre sujet, traditionnel celui-là, c'est l'examen des rapports nationaux d'activité. Chacune des associations qui en a présenté un — cette année, il y en a eu quinze — doit répondre à une question, posée à l'avance, qui demande des précisions sur les intentions ou les résultats des projets signalés dans le rapport. A la Société pédagogique romande, on demandait : Quels sont les buts visés par la Guilde de documentation, quelle est son organisation et quels sont les résultats obtenus par cette institution ?

Les précisions fournies sont toujours intéressantes et rendent concrètes les déclarations des associations sur leur activité. Elles évitent les redites, les développements trop abondants et elles donnent des aperçus très pénétrants sur l'atmosphère qui règne dans un pays ou un autre.

La vue d'ensemble est donnée par un bref rapport de synthèse — œuvre du secrétaire général.

Il va sans dire que les problèmes de traitements restent toujours au premier plan des soucis de nos militants ; on signale, ici et là, de substantielles augmentations, mais elles ne sont jamais considérées comme entièrement satisfaisantes. En face de l'inflation, latente ou galopante, l'indexation des traitements sur l'indice du coût de la vie tend à se généraliser.

Le nombre et l'importance des réformes apportées à l'enseignement ont d'importantes conséquences sur les conditions de préparation du corps enseignant ; il est intéressant de constater la très grande part que prennent les associations d'instituteurs dans ces transformations.

De gros efforts sont aussi entrepris par nos collègues pour assurer le perfectionnement des maîtres en exercice.

Enfin, la pénurie de personnel qualifié, les difficultés de recrutement, les effectifs pléthoriques des classes restent un peu partout des problèmes urgents.

* * *

Des rapports, des discussions pédagogiques ou corporatives, des cérémonies, des discours, des résolutions, il faut tout cela pour faire un congrès, et ce travail est bien la justification de ces réunions internationales. Mais tout le congrès n'est pas là ; il est encore dans les conversations qui s'entament dans les couloirs ou autour du bar, dans les amitiés qui se nouent et dans le plaisir qu'on prend à se retrouver et à évoquer des souvenirs. Et puis, quand on est reçu en France, par nos collègues du Syndicat national, la chaleur de leur accueil, la qualité de leur éloquence et la finesse

de leur gastronomie, toute cette amitié entoure leurs hôtes de tant d'attentions et d'amabilité que l'atmosphère en est détendue et que le congrès, même si les discussions sont un peu languettes et les problèmes bien ardues, sent naître en lui un esprit collectif qui fait des individus les membres d'une communauté de plus en plus unie. Et pourtant, pendant les quatre jours de congrès de la FIAI, le temps consacré aux joies annexes est-il très limité. Un après-midi, après quatre heures, nous avons eu l'occasion de visiter Versailles, son château, ses jardins et nous avons soupé à Trianon. Moments bien courts, mais suffisamment chargés de sens pour qu'ils en soient devenus inoubliables. Merci à nos collègues de France.

* * *

Le vice-président de la SPR, H. Cornamusaz, et Mme Lassueur, secrétaire, représentaient la SPR à Paris. MM. Althaus et Th. Rychner étaient les délégués du SLV.

En fin de congrès R. Michel et G. Willemin ont été confirmés dans leurs fonctions au secrétariat et à la trésorerie de la FIAI. Quant au Bureau exécutif, il sera formé des trois permanents, Allemagne, France et Angleterre, et des représentants de l'Australie, de la Finlande, du Luxembourg et de l'Ecosse.

II. - CMOPE

Ce n'est pas faire une constatation particulièrement originale que de dire le contraste entre un congrès de la FIAI et un congrès de la CMOPE. Une centaine de participants dans celui-là, environ sept cents dans celui-ci ; à la FIAI le français et l'anglais sont à peu près à égalité, à la CMOPE, l'anglais jouit d'une nette supériorité ; les délégués à la fédération primaire représentent surtout, à part l'Australie et Israël, des associations européennes ; ceux de la CMOPE comptent bien les délégués FIAI et FIPESO, mais les Etats-Unis, l'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Asie envoient de très fortes délégations. Les discussions sont beaucoup moins serrées en séance plénière à la Confédération mondiale, à cause du nombre des participants d'abord, mais aussi parce que, devant tenir compte des intérêts des enseignants primaires, secondaires, techniques, universitaires, de ceux des pays de haute civilisation, comme de ceux des pays en voie de développement, on ne peut entrer dans les détails et il faut s'en tenir à des termes très généraux si l'on veut que tout le monde se satisfasse des textes. Comme dit la vieille logique formelle, la compréhension est inversement proportionnelle à l'extension.

Le rapport du Comité exécutif et le projet de programme pour 1965 montrent l'énorme somme de travail entrepris par la Confédération mondiale : publications de revues, enquêtes sur la condition de la profession enseignante en Asie, dans les Amériques, en Afrique, édition de livres destinés à faire connaître aux enfants d'un pays la vie des enfants d'un autre pays, réunions régionales, stages d'études pédagogiques, ou corporatives, ou syndicales, consultations, réunions d'experts, tout ce qui intéresse l'enseignement de n'importe quel degré devient un sujet d'étude, l'occasion d'une aide morale ou matérielle, sans compter les commissions spécialisées pour l'éducation des adultes, pour la santé et l'éducation physique, pour la préparation à l'enseignement, pour les moyens audio-visuels, pour l'enseignement technique et professionnel, pour l'enseignement des sciences.

Dans tous ces domaines et dans bien d'autres encore se déploie une activité intense dont l'efficacité s'accroît d'année en année, à mesure que l'expérience permet de corriger certaines erreurs initiales.

* * *

Cette année, comme d'habitude, la séance d'ouverture a été solennelle ; elle a été présidée par M. Desvalois, secrétaire général du Syndicat national de France et le ministre de l'Education nationale, M. Fouchet y a prononcé une allocution. Mais le discours le plus remarquable, à mon sens, fut celui du président de la CMOPE, notre collègue Sir Ronald Gould. Toute son intervention se rapportait à l'enseignement en faveur des Nations Unies avec une analyse très fine et très approfondie des sentiments populaires envers cette organisation. Je citerai seulement deux exemples de l'humour de l'orateur :

« Cheshire Puss, commença Alice timidement, dis-moi dans quelle direction je dois aller maintenant. — Cela dépend où tu veux aller, répondit le chat. Comme Alice, les peuples du monde souhaitent que l'éducation les mène quelque part, vers la prospérité matérielle, peut-être, mais ils ne sont pas tout à fait sûrs de ce qu'ils veulent d'autre. Ils n'insistent certainement pas pour qu'elle les conduise vers la compréhension internationale. »

Parlant de cette face du patriotisme qui consiste dans l'illusion qu'ont tous les peuples qu'ils sont, à certains égards, la race élue, Sir Ronald cite cette chanson que les enfants entonnaient avec conviction :

« Nos vertus nous apparaissent
Comme des qualités merveilleuses.
Nous savons que vous ne pourrez jamais nous
[ressembler
Mais tâchez de nous ressembler autant que vous
[pourrez.

Et, ajoute-t-il, John Milton nous a dit que lorsque Dieu voulait une réforme, il s'adressait tout d'abord à ses fidèles serviteurs, les Anglais. Il semble que chaque fois que le Tout-Puissant a besoin d'une aide quelconque, il peut toujours compter sur nous. »

Le thème d'étude principal du congrès était : **Vers une meilleure compréhension internationale par l'enseignement relatif aux Nations Unies.** Le rapport de synthèse a été l'œuvre de M. Horst Häker (Allemagne). Il examine, en se basant sur les rapports nationaux reçus pourquoi l'enseignement relatif aux Nations Unies doit figurer au programme scolaire, malgré tous les obstacles qui doivent être surmontés, notamment le manque de conviction, le scepticisme ou l'étroitesse d'esprit du corps enseignant. Mais il y a aussi la surcharge des programmes scolaires, l'absence de matériel approprié, l'incertitude en matière de méthodes pédagogiques dans ce domaine.

L'enseignement relatif aux Nations Unies peut être intégré dans une autre branche d'enseignement ou bien être entrepris comme une discipline distincte. Cela dépend naturellement de l'âge et de la préparation des élèves auxquels on s'adresse. D'autre part, le sujet est si vaste qu'il est difficile de le présenter dans toute son ampleur et toute sa complexité. Un choix doit être fait d'après les possibilités de compréhension des élèves. Il faudrait aussi que les futurs enseignants soient convenablement préparés à leur tâche et qu'une fois en exercice, ils puissent recevoir une documentation facilement assimilable.

Une offre abondante de distractions était offerte aux participants au congrès de la CMOPE : excursion à Fontainebleau, représentation du « Barbier de Séville » à l'Opéra-Comique, repas amical au Lycée Janson de Sully, promenade vespérale sur la Seine, sans parler des visites de Paris, de ses musées, de ses écoles, de ses quartiers historiques. Je vous laisse penser aux efforts que réclame une telle organisation et combien il a fallu de temps et de peine au Syndicat national des professeurs de l'Ecole normale, au Syndicat national de l'Enseignement secondaire et au Syndicat national des instituteurs pour mettre sur pied autant de manifestations de cette ampleur.

G. W.

RÉSOLUTION

Evolution de l'enseignement primaire

La 33^e assemblée internationale des délégués de la FIAI, réunie à Paris du 27 au 30 juillet 1964, après avoir étudié et discuté le sujet de l'évolution de l'éducation primaire, réaffirme, en accord avec les principes de la FIAI que, sans discrimination d'aucune sorte, tous les enfants ont un droit égal au développement maximum que leur personnalité comporte.

1. Considère :

- 1.1 que les développements scientifique, industriel et commercial ont transformé la situation économique, politique et sociale dans tous les pays ;
- 1.2 que ces changements affectent nécessairement l'éducation dont les formes traditionnelles et le contenu doivent s'adapter à une société en évolution ;
- 1.3 que le rôle essentiel de l'éducation doit être de former des « hommes », des citoyens de l'avenir, capables de s'adapter et de dominer le monde nouveau ;

2. constate :

que les tendances suivantes existent déjà dans la plupart des pays représentés :

- 2.1 prolongation de l'obligation scolaire,
- 2.2 mesures prises en faveur de l'élévation du niveau d'éducation de tous les enfants,
- 2.3 augmentation du nombre des élèves qui poursuivent leurs études au-delà de l'obligation scolaire,
- 2.4 préoccupation d'orienter les élèves vers des études convenant à leurs aptitudes et d'organiser les passages d'un type d'études à l'autre afin d'assurer à chaque élève la meilleure forme d'enseignement,
- 2.5 organisation du travail individualisé ou par groupes restreints en vue du meilleur résultat possible pour chaque enfant ; dans quelques pays où l'enseignement primaire — enseignement général court — s'étend au-delà de l'âge de 11 ou 12 ans, constitution de groupes selon les aptitudes dans certaines disciplines ;

3. affirme :

que l'enseignement primaire n'est plus considéré comme un système en soi, mais doit être reconnu comme la base fondamentale sur laquelle repose tout l'édifice scolaire et universitaire.

4. Recommande :

- 4.1 que l'école soit adaptée aux nécessités du monde actuel et rehausse la dignité de l'individu en permettant la promotion de tous ;

- 4.2 que le rôle de l'enseignement primaire — enseignement « premier » — n'est pas seulement de faire acquérir les connaissances fondamentales et les mécanismes de base, mais aussi de former les esprits et de développer chez tous les élèves les goûts et les virtualités qui les rendront aptes à apporter le meilleur d'eux-mêmes à la société ;
- 4.3 que les tendances citées ci-dessus soient encouragées ;
- 4.4 que tous les efforts soient faits :
 1. pour rehausser le prestige de l'école primaire en rendant l'opinion publique consciente de l'importance du travail de l'école primaire et de la nécessité d'une meilleure rémunération des instituteurs,
 2. pour remédier par tous les moyens à la pénurie d'enseignants pleinement qualifiés,
 3. pour améliorer la préparation des maîtres en l'élevant au niveau universitaire, et pour encourager la recherche pédagogique,
 4. pour diminuer le nombre d'élèves par classe,
 5. pour exiger la construction de locaux scolaires adéquats, et l'équipement nécessaire ;
- 4.5 d'exiger l'augmentation des crédits destinés à l'enseignement public, et leur répartition équitable entre les divers degrés d'enseignement ;
- 4.6 que tous les enseignants s'unissent dans leur tâche commune au service de l'éducation de la jeunesse.

Conclusion sur le thème II

Conditions nécessaires à la réalisation du self-government de la profession enseignante

La 33^e assemblée générale des délégués de la FIAI, réunie à Paris du 27 au 30 juillet 1964, a étudié pour la première fois la notion d'autogestion de la fonction enseignante.

Après une large discussion, elle constate que les problèmes posés par la gestion de la profession enseignante, en raison même de ses responsabilités particulières en l'égard de l'enfance et de la jeunesse, sont profondément différents de ceux que posent certaines professions libérales auxquelles le thème d'étude aurait d'abord pu faire penser.

Elle affirme le droit des enseignants, par l'intermédiaire de leurs organisations, de contrôler la gestion de leur profession et de participer sans cesse davantage à l'élaboration de la politique dans le domaine de l'éducation nationale, considérée, en tous ses secteurs, comme un service public.

L'assemblée générale constate la grande diversité des systèmes existant actuellement dans les pays considérés et, par suite, dans une certaine mesure, l'impossibilité qui en découle d'énoncer dès maintenant les conditions valables pour tous de la réalisation immédiate ou progressive de ce contrôle et de cette participation.

Elle condamne les forces rétrogrades qui s'opposent à une évolution devant donner à la fonction enseignante, comme au service d'enseignement, l'indépendance nécessaire à l'accomplissement normal de sa mission.

Elle donne mandat au Bureau exécutif de la FIAI de rechercher les meilleurs moyens d'aider les associations membres à poursuivre leurs efforts en ce sens dans l'intérêt des enseignants, certes, mais aussi et surtout dans l'intérêt de l'Ecole, c'est-à-dire dans celui de l'enfant.

RÉSOLUTION III :

Discrimination raciale

L'assemblée internationale des délégués de la FIAI, réunie à Paris du 27 au 30 juillet 1964,

exprime son indignation de constater que certains pays maintiennent encore, dans le domaine de l'éducation, une discrimination basée sur la couleur des individus ;

- condamne toute forme de discrimination raciale ;
- se félicite de l'opposition grandissante à travers le monde à cette discrimination ;
- en appelle à tous les gouvernements responsables afin qu'ils abolissent toute discrimination raciale dans l'éducation ;
- demande à tous les enseignants du monde de s'opposer avec force à toute forme de discrimination.

Le Congrès du Syndicat national des instituteurs (SNI)

Lille, 4 au 3 juillet 1964.

C'est une bien agréable tradition que ces échanges d'invitations entre associations nationales, et une fort utile confrontation de problèmes. La chaleur de l'accueil fait au soussigné par les camarades du Nord français, leur inépuisable affabilité, l'intérêt des choses vues dans ce département d'intense activité, et surtout la tenue impressionnante de dignité des débats du congrès, lui laisseront un souvenir inoubliable.

Pour mieux comprendre l'importance de cette rencontre annuelle, il faut savoir que la SNI est le plus important en effectif des syndicats de France — 254 mille adhérents — et que ses congrès groupent plus de 500 délégués de tous les départements et d'outre-mer. Cette proportion de un délégué pour 500 adhérents explique la valeur des orateurs qui se succédèrent à la tribune, cinq jours durant et 8 à 10 heures par jour. Elle explique aussi la qualité d'attention des participants qui subirent ainsi des dizaines et des dizaines d'heures de débats sans lassitude ni désordre.

Dès l'ouverture, l'atmosphère de combat social est caractéristique : pas un officiel à la tribune, mais trois mineurs en bleus de travail et casqués, qui offrent l'accolade au secrétaire général, Pierre Desvalois, en lui remettant une lampe de mineur, symbole de l'unité du monde des travailleurs. « Ils représentent, lance Raymond Allard, organisateur principal du congrès et président de l'assemblée, cette race vaillante et farouche qui, en mars 1963, fit reculer le pouvoir en tenant 35 jours, malgré les ordres de réquisition, malgré la misère qui les menaçait. »

La solennité donnée à cet accueil de travailleurs « qui font le plus terrible métier du monde », les banderoles garnissant les parois de la salle, illustrent d'emblée la position très à gauche du congrès. « Le monde présent veut qu'on y introduise la pleine justice, car si elle n'est point réalisée ici, elle ne le sera nulle part », lit-on en lettres énormes sur le mur, pensée de Jaurès qui traduit encore une autre attitude dominante du SNI, la laïcité, voire l'anticléricalisme militant. Rien ne surprend plus un protestant romand, représentant d'une population tiède si l'on veut, mais bien disposée envers son Eglise, que cette volonté arrêtée de marquer un fossé entre l'Ecole et l'Eglise.

Cohésion syndicale, laïcité, méfiance presque hostile à l'égard du pouvoir (« la malfaisance du gouvernement... — ce gouvernement que nous subissons... » etc.) antimilitarisme aussi, tels furent les grands courants sous-jacents aux débats.

Les préoccupations pédagogiques du congrès portaient cette année sur des thèmes particulièrement intéressants, puisqu'ils affirmaient avec force l'opposition des instituteurs à la réforme en cours¹ : « *Devant une propagande habile qui tente de faire croire aux maîtres, aux parents, à l'opinion publique que le Mi-*

nistère de l'éducation nationale, en créant les collèges d'enseignement secondaire réalise une étape du plan Langevin-Wallon, le SNI estime plus nécessaire que jamais de dénoncer la dangereuse illusion d'une prétendue réforme, qui perpétue un système où d'avance, les « jeux sont faits », antithèse même du « cycle d'orientation » prévu par le plan Langevin-Wallon pour les enfants de 11 à 15 ans. »

Dans l'immédiat, le congrès réclame impérieusement l'institution **d'une année d'enseignement commun** (la sixième) faisant pont entre l'enseignement élémentaire et le cycle secondaire.

On le voit, les problèmes sont les mêmes partout, et ce n'est pas aujourd'hui, en France comme ailleurs, que l'unité de vue se fera entre enseignants de divers ordres sur ce point capital.

Mais la SNI s'attache aussi, et plus ardemment encore, à défendre l'école primaire, décapitée dit-il, démantelée par des restrictions de crédits et l'évasion tragique des bons maîtres vers les sections mieux considérées et mieux rétribuées. Il dénonce l'insuffisance numérique des écoles normales : 8500 brevetés cette année au lieu des 15 000 espérés, diminution « scandaleuse » des crédits d'investissement pour ces établissements, ramenés de 12 à 6 milliards. Il réclame au contraire une prolongation des études normales de 4 à 5 ans, aboutissant à une licence.

Le « rapport social » faisait cette année le procès des moyens d'information des masses, et là aussi les traits cinglants fusèrent :

« ... *Le Français moyen est lentement asphyxié, anesthésié, traumatisé, façonné, modelé par les moyens d'information actuels... La radio, la télévision, les actualités cinématographiques sont les agents dociles du gouvernement, l'arme de propagande dont il use et abuse jusqu'à l'indécence... Tous les moyens sont bons : pilonnage de cerveaux (répétition des discours présidentiels, des films de tournées de prestige), démagogie outrancière (entretien au coin du feu, causeries familiales, ministres en pull, col roulé, empruntant le métro), escamotage de l'opposition, mise au pas des récalcitrants, abus du flash (courtes nouvelles, sans précisions, qu'on assène toutes les soixante minutes jusqu'à ce qu'elles deviennent vérités d'évidence). »²*

La place manque, hélas ! pour m'étendre encore sur d'autres aspects de ces débats tendus, mais jamais houleux, qui ont laissé aux invités étrangers une profonde impression de cohésion interne et de dynamisme corporatif.

J.-P. Rochat.

¹ Voir « Educateur » du 13 août.

² Depuis son accession à l'Elysée, dit le rapporteur, le président de Gaulle a paru 502 fois à la TV, contre 3 flashes de 1-2 minutes au chef d'un grand parti d'opposition.

Fédération générale des instituteurs belges

Liège, 1 - 4 juillet 1964

La Fédération générale des instituteurs belges est très fière de son ancienneté : c'est en effet, le 102e Congrès annuel qu'elle réunissait à Liège, aux premiers jours de juillet ; elle se range ainsi parmi les doyennes des associations d'enseignants avec l'Education Institute d'Écosse, le Schweizerischer Lehrerverein et notre SPR qui vient d'atteindre ses cent ans.

La FGIB est strictement neutre au point de vue politique, ce qui la distingue des autres associations belges d'enseignants ; elle ignore le grave conflit linguistique qui a actuellement un caractère si grave et si aigu. En effet, depuis sa fondation, la fédération unit dans une fraternité parfaite Wallons et Flamands. Chaque section se livre à une étude préparatoire des mêmes rapports, puis les assemblées plénières du congrès discutent les conclusions qui sont harmonisées, et les divergences éventuelles sont facilement exclues, chacun s'exprimant dans sa propre langue.

La FGIB, devant la complexité des structures de l'enseignement, écoles d'Etat, provinciales, communales, doit défendre ses adhérents sur tous les fronts, sans oublier qu'elle s'est donné également pour tâche la défense de l'école publique contre les « écoles libres » — lire catholiques — qui drainent la majorité des élèves du pays, et auxquelles le pacte scolaire, conclu par les politiciens, apportent des avantages certains.

Enfin, la fédération compte dans ses rangs bon nombre de retraités car le taux des pensions est souvent remis en question et il faut sans cesse poursuivre l'effort d'adaptation des retraités aux conditions toujours plus onéreuses de la vie actuelle.

*

Liège est une ville agréable, aux maisons de briques, étroites et élevées, mais qui est en pleine crise de croissance, de sorte que des immeubles style verre-béton, souvent très étroits haussent leurs huit ou dix étages. L'effet, pour le moment, n'est pas toujours très heureux. Une réalisation dont la ville peut être fière, c'est son Palais des Congrès, élevé le long de la Meuse, au milieu d'un grand parc. Ce palais est une merveille : salles de séances de 200, 500, 1000 places, salles de commissions, salles des pas-perdus aux tapis somptueux et aux fauteuils accueillants, tout est prévu pour le confort des congressistes. Ajoutez que le Cercle de Liège de la FGIB est un des plus actifs de la fédération et qu'il a mis son honneur à réserver à tous les assistants une réception et un séjour dignes de la réputée hospitalité liégeoise, pleine de bonhomie, débordante d'amitié, et vous aurez une idée de l'atmosphère du congrès, qui réunit quelque deux cents participants.

Cette année, l'ordre du jour ne comportait pas l'étude approfondie d'un ou de deux sujets : on avait choisi une vue d'ensemble de tous les travaux des années précédentes, relatifs aux traitements, aux pensions, à l'obligation scolaire, aux constructions d'écoles, à la formation des instituteurs ainsi qu'aux revendications et aux moyens d'action de l'association.

Il s'agissait donc surtout d'une mise au point de toutes les résolutions votées précédemment sur chacun des sujets traités. Certaines demandes sont devenues caduques car elles ont été satisfaites ; d'autres doivent être modifiées devant l'évolution de la structure ; d'autres enfin doivent être adaptées à des circonstances nouvelles. Le résultat de tout travail fut la présentation de séries de thèses sur chaque sujet.

J'extraits de ces séries quelques-unes de ces thèses qui ne paraîtront étranges à aucun des militants de nos associations.

Pour les **traitements**, « les membres de la FGIB revendiquent pour l'instituteur la place à laquelle l'importance de sa mission éducative et sociale lui donne incontestablement droit dans la hiérarchie des fonctions publiques » ;

« réclament une juste revalorisation de leur traitement à tous les échelons de la carrière » ;

« demandent pour les institutions nouvelles un traitement égal à celui de leurs collègues de l'enseignement primaire ».

Pour les **pensions** une loi de 1955, fort bien venue, accordait à tous les pensionnés la péréquation automatique des pensions de retraite ; mais cette loi fut abrogée en 1962 et c'est surtout contre cette abrogation jugée arbitraire et blessante que s'élèvent les résolutions adoptées.

Les **constructions scolaires** sont insuffisantes ; non seulement des écoles anciennes sont dans un état lamentable, mais les crédits pour les constructions nouvelles ne suivent pas la cadence exigée par le développement de la population ; aussi, les congressistes protestent énergiquement contre l'insuffisance des moyens mis à la disposition des communes et de l'Etat, contre l'inertie, la lenteur ou le sabotage de certains services chargés de l'exécution des décisions prises par les autorités scolaires.

La discussion la plus vive et la plus longue concernait la **formation des instituteurs**. La revendication générale, c'est que les instituteurs ne soient recrutés qu'après des études secondaires complètes (baccalauréat) et qu'ils suivent ensuite pendant deux ans les cours de l'École normale dont les professeurs devraient avoir subi une épreuve d'aptitude pour l'enseignement normal ; le professeur de pédagogie et de méthodologie devrait être porteur du diplôme d'instituteur.

Quant aux moyens d'action qui doivent être mis en œuvre pour réaliser vœux et revendications, c'est le secrétaire général qui en fit l'exposé ; dans ce domaine, il ne croit pas à de grandes théories. A son sens, toute action doit être basée sur une documentation solide et précise, et toute intervention doit faire preuve de bon sens, de tact, d'à-propos. Une conversation amicale avec un des responsables peut être infiniment plus efficace que de longs rapports. Cela n'exclut ni la fermeté, ni l'énergie, mais souvent la souplesse est plus productive.

D'autre part, plusieurs des rapports de cercles demandent des prises de contact avec les autres associations d'instituteurs afin de créer un front uni pour des revendications communes.

*

M. Janne, ministre de l'Education nationale et de la culture, assistait à la séance d'ouverture du congrès et tint à remettre au secrétaire général de la FGIB, M. Lepouse, la médaille d'Officier de l'Ordre de Léopold II, en reconnaissance des services rendus à la cause de l'éducation populaire. Dans le discours qu'il prononça, le ministre put annoncer le vote récent par le parlement d'une loi prolongeant la scolarité obligatoire, en

deux étapes, jusqu'à 16 ans. Il a déclaré que l'adoption d'un projet sur l'enseignement spécial était en bonne voie, de même que la proposition du statut de l'instituteur qui est réclamé depuis bien des dizaines d'années.

Dans les « joies annexes », le Cercle des anciens normaliens de Liège offrit aux congressistes deux récep-

tions toutes familiales et une promenade vespérale en bateau sur la Meuse, tandis que l'excursion officielle promenait les gens du congrès à Maestricht et à Aix-la-Chapelle. N'oublions pas la réception à l'Hôtel de Ville où le bourgmestre de Liège, un ancien instituteur, actuellement député, eut des mots charmants à l'égard de ses anciens collègues.

G. W.

Partie corporative

GENÈVE

Procès-verbal de l'assemblée administrative annuelle de l'UIG dames Hôtel des Bergues, jeudi 5 mars 1964

Mlle Meyer, présidente, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à M. Jaquet, délégué de la Société pédagogique neuchâteloise, à Mme Cavin, déléguée de l'UAEE, et à M. Hutin, délégué de l'UIG messieurs et président fraîchement élu.

Se sont fait excuser : M. Christe, directeur de l'enseignement primaire, retenu par le service militaire, Mlle Lavarino, journaliste, et Mmes Novarina, Ostermann, Steffen, Olivet et Gerdil, membres du comité.

Mme Probst donne lecture du procès-verbal de l'assemblée administrative du 7 mars 1963.

Rapport de la présidente

Mlle Meyer présente son rapport sur l'exercice 63-64.

Elle rappelle le souvenir de Mme Schaer, décédée tragiquement en octobre et demande à l'assemblée d'observer une minute de silence.

Rapport de la trésorière

Mme Largemann nous annonce que la caisse a réalisé un léger bénéfice. La cotisation annuelle sera maintenue à 30 francs.

Vu le petit nombre de participantes à l'assemblée annuelle, la trésorière propose de porter à 10 francs l'amende statutaire pour les absences non excusées.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Rapport de la vérificatrice des comptes

Mlle Berney lit le rapport de Mme Steffen qui, pour ne pas rompre la tradition instaurée par Mme Mertens, l'a rédigé en vers.

Ces rapports sont acceptés avec remerciements à leurs auteurs.

Election du comité

Nous regrettons la démission de Mmes Béguin, Pelaton et Salansonnet que nous remercions de leur activité au sein du comité.

Sont élus en remplacement Mlles Suzanne Brawand et Violette Urfer à qui nous souhaitons la bienvenue.

Election de la présidente

Mlle Ingrid Meyer est réélue à l'unanimité. Tous les membres lui sont extrêmement reconnaissants d'avoir bien voulu accepter de continuer à présider aux destinées de l'UIG dames.

Désignation des vérificatrices des comptes

Mlle Hélène Berney et Mme Lucienne Steffen acceptent de poursuivre leur fonction, ce dont nous les remercions.

Mlle Dugerdil, déléguée de l'UIG auprès de « Terre des Hommes », nous expose rapidement le travail réalisé par ce groupement. Quelques livres restent à vendre au profit des parrainages « Terre des Hommes » ; toutes ces dames réservent un bon accueil à Mlle Dugerdil qui a contribué pour une grande part à la création d'une section à Genève. Félicitons-la de son dynamisme et de sa conviction.

Bien que l'ordre du jour ne prévoie pas de propositions individuelles, Mme Probst demande la parole pour aborder le problème des congés maternité qui paraît toucher celui du recrutement.

Une jeune institutrice doit reprendre son travail ou démissionner après deux ans de congé. Or, souvent ce n'est qu'au moment où les enfants commencent l'école que la maman est à nouveau disponible et pourrait reprendre ses fonctions.

Il faudrait donc supprimer cette limitation du congé à deux ans.

Le comité a pris note de cette proposition et étudiera le problème.

Autres suggestions

— Introduire le vote au bulletin secret lors de l'élection du comité. Cette proposition ne recueille que 6 voix.

— Porter à la connaissance des membres la liste des candidates au comité. Proposition acceptée à l'unanimité.

Mme Riom demande la parole et adresse de chaleureux remerciements au comité dames et messieurs pour le travail accompli cette année.

M. Jaquet nous apporte le salut des collègues neuchâtelois. Il félicite les dames qui prennent des décisions. Il regrette qu'à Neuchâtel les dames n'acceptent pas de faire partie du comité. Autre sujet d'envie : alors que nous payons 30 francs de cotisation, nos collègues de Neuchâtel paient 120 francs.

Enfin, il forme des vœux pour que nos revendications financières aboutissent.

Après la partie administrative, nous avons eu le plaisir d'entendre M. Buache, directeur de la cinémathèque suisse, que nous remercions de sa très intéressante conférence.

F. Hainaut.

NEUCHATEL NEUCHATEL

Un départ

M. Willy Jeanneret, atteint par la limite d'âge, a quitté ses fonctions d'inspecteur des écoles primaires.

M. Jeanneret débuta comme instituteur au Locle dans la période difficile où les places à repourvoir étaient très rares. Il y occupa un poste provisoire pendant deux ans, puis il fut nommé aux Ponts-de-Martel. Il y resta plusieurs années jusqu'au moment où il fut appelé à La Chaux-de-Fonds. Ses aptitudes très marquées pour les travaux manuels l'engagèrent à préparer le brevet d'enseignement de cette discipline. Le succès qu'il obtint en ce domaine spécial le désigna aux autorités, au moment où l'activité manuelle prenait de plus en plus d'importance, pour le troisième poste d'inspecteur qui venait d'être créé. M. Jeanneret prit

ses fonctions très à cœur, les exerça avec dévouement et une conscience méticuleuse. Il se voua, en particulier, à la mise au point d'une méthode d'écriture et rédigea un manuel de vocabulaire pour le degré inférieur. La Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire fit appel à sa compétence pour diriger certains cours normaux.

M. Jeanneret entretint des relations aimables avec le corps enseignant. Chacun lui sait gré de sa bienveillance. Il maintint le contact avec la Société pédagogique en qualité de membre auxiliaire.

Avec nos compliments pour sa longue carrière pédagogique, nous lui présentons nos vœux cordiaux de douce retraite, lui souhaitant de conserver très longtemps encore cette santé à laquelle il doit son étonnante jeunesse.

W. G.

Partie pédagogique

La lecture fouillée du mois...

« Sur le sol, entre des pierres, il venait d'apercevoir un clou — un clou forgé à la main.

Il s'assit et, le clou entre ses doigts, le regarda longuement. Tandis qu'il regardait, le clou se mit à lui raconter une histoire. C'était une très belle histoire, une histoire de travail, de courage et d'espoir. L'histoire d'une clairière taillée à coups de hache dans la forêt massive. Et les arbres avaient fourni les troncs d'une ferme rustique. Et le sol était devenu des champs où les pommiers étaient de belle venue. Et les pierres avaient servi à bâtir le four à pain.

Il y avait tout dans cette ferme-là, tout ce qui faisait le bonheur. Et c'étaient eux qui l'avaient créée, elle et lui, avec leur amour et leur foi. Mais non pas pour eux seuls. Cette petite roue, là, entre les pierres, c'était la roue d'une voiture d'enfant, la voiturette du premier-né, puis de ceux qui avaient suivi. On les laissait venir. Il y avait de la place pour tous et de la nourriture tant qu'on en voulait. Les tétines étaient lourdes, des vaches qui paissaient dans la prairie. Deux grands bœufs roux pourvoyaient aux labours. Sous la chénaie, les porcs noirs trouvaient leur pitance tout l'été et ramenaient en automne le lard qui garnirait la cheminée, et des petits pour la cheminée de l'an prochain. Les dimanches, lui décrochait son fusil et s'en allait rôder en quête de venaison. Et il y avait de la truite à foison dans la crique de Deep Hollow.

Dans la petite clairière, la vie s'écoulait, simple et heureuse, comme au temps du Paradis perdu. Les enfants poussaient drus, francs d'allure et de collier. Le père disait : « L'an prochain, nous défricherons le coin d'en bas la combe. » Puis le serpent était venu dont la langue dorée évoquait la lumière des villes, la vie facile — l'or !

— Viens avec nous, père. La vie est trop rude ici.

Il répondait, baissant un front têtue : « Je ne quitterai pas la terre qui m'a nourri. » Elle disait d'une voix qui se cassait déjà : « Je reste avec mon homme. »

Ils étaient restés les deux, tout seuls, dans la clairière du Paradis. Ils y étaient encore. Ces deux pier-

res, là, à l'orée du bois, au milieu de cette palissade croulante, c'étaient leurs tombes.

C'était vraiment une belle histoire que racontait le petit clou rouillé. Une histoire qui donnait envie de recommencer cette existence de courage, de travail et d'espoir, afin que la clairière retentît de nouveau du rire des petits enfants et du mugissement des vaches aux lourdes tétines ; afin qu'ils sachent, ces deux-là, dans leurs tombes, que tout n'avait pas été vain. »

Willy Prestre (La Piste de l'Or).

Vocabulaire

1. Cherche dans ton dictionnaire le sens des mots *pitance*, *venaison*, *crique*. Note ces définitions.
2. Une ferme *rustique* : Trouve un synonyme de cet adjectif.
On dit aussi des ... rustiques, une ... r..., un ... r....
3. La *chénaie*. Le suffixe *aie* signifie : lieu, planté de ... Comment appelle-t-on un lieu planté de hêtres ? de roses ? de pommiers ? de châtaigniers ? de troncs (fûts) ? d'osiers ? de palmiers ?
4. à *foison*, *foisonner*. Emploie ce verbe dans 5 phrases, qui auront pour sujets respectifs : des animaux (lapins par ex.), des fruits, des cryptogames, des êtres humains, des idées.
5. Recherche et note le sens, disons même les sens du mot franc. Explique « franc de collier ». A quel animal s'applique ordinairement cette expression ? que signifie-t-elle dans le texte ?
6. La voix *cassée* de grand-maman, la voix cassée de ..., la voix cassée par la peur, par

Plan du morceau

Relis attentivement le texte, en imaginant l'histoire dans ses détails. Détermine les étapes des événements. Donne un titre à chacune d'elles, puis intitule le morceau dans son ensemble.

Questionnaire

1. Evoque en quelques mots le cadre dans lequel se déroule l'action.
2. Qualifie-le. C'est un décor
3. A quelle image biblique l'auteur le compare-t-il ?
4. Quels éléments du texte renforcent cette image ?
5. Pourquoi un clou attire-t-il l'attention de l'auteur ?
6. Quels objets trouvés par l'auteur aident le clou à raconter son histoire ?
7. Ces gens vivaient en quelque sorte à l'état ..., en marge des progrès que nous apporte la ...
8. Pourtant, ces gens-là étaient heureux. Découvre et note au moins 3 causes de leur bonheur, malgré une vie que l'on imagine rude et pénible.
9. Pourquoi les enfants ont-ils quitté leurs parents ?
10. Quel personnage du texte symbolise la tentation ?
11. Les enfants ont-ils eu raison, à ton avis ? Motive ta réponse.
12. Pourquoi les deux vieux n'ont-ils pas suivi leurs enfants ?
13. Quelle leçon te donne cette histoire ?
La vie de pionnier est trop rude et trop pénible.
L'argent ne fait pas toujours le bonheur.
L'or (la richesse) est nécessaire à qui veut être heureux.
Les parents ne comprennent plus leurs enfants.
14. Les enfants ont-ils compris cette leçon ?
15. Et l'auteur, qu'en pense-t-il ? Quel passage du texte te le prouve ?
16. A quel genre littéraire pourrait se rattacher cette histoire ? la fable - le conte - le roman d'aventures - le drame - le roman d'amour - le reportage ?

Pour le maître

Style. Une construction de phrase intéressante.

Les tétines étaient lourdes, des vaches qui paissaient dans la prairie.

Rétablir l'ordre habituel des mots. Lesquels ont été déplacés ?

Quel rôle jouent-ils dans la phrase ?

Imiter cette tournure en exprimant les idées suivantes : les cornes acérées du taureau qui mugissait dans l'arène - la paroi nord vertigineuse de l'Eiger - la délicate corolle d'une orchidée épanouie - etc.

Chercher dans le texte une deuxième phrase de construction à peu près semblable.

Composition

1. *Imaginez une fin différente.*
 - a) les enfants convainquent leurs parents ; tous partent, ou
 - b) les parents convainquent leurs enfants ; la vie continue.
2. *Faites-les parler ! Imaginez leur histoire :*
Un morceau de pain sur le trottoir.
Une fibule de bronze découverte dans un sillon.
Un vieux banc.
Un tacot, etc., etc.

Et voilà. Il ne faudrait pas chercher dans le morceau proposé une valeur littéraire transcendante, mais il permettra au maître d'aborder par son biais des questions d'éthique, de style de vie que l'homme d'aujourd'hui doit se poser. Nous ne pensons certes pas que chacun pourra retourner à cet « âge d'or » décrit par W. Prestre, mais que notre temps a tout de même maintenant un équilibre à retrouver, entre la vie artificielle et superorganisée que trop de gens vivent et l'existence de ces premiers colons.

De ce côté-là donc, le texte a des résonances et des possibilités d'exploitation qu'il serait dommage de négliger.

Il est tiré du morceau et des exercices une feuille à l'usage direct de l'élève que l'on peut obtenir au prix de 5 c., frais en sus, auprès de C. Cornuz, instituteur, Le Chalet-à-Gobet. On peut aussi s'inscrire (150 collègues romands l'ont déjà fait) pour recevoir régulièrement, après chaque parution, un nombre déterminé de feuilles.

Postes au concours

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux. Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique et des cultes, Service de l'enseignement primaire, jusqu'au 9 septembre 1964.

Château-d'Œx. — Maîtresse de travaux à l'aiguille (poste complet).

Lussery. — Maîtresse semi-enfantine.

Montreux. — Instituteur primaire (classe à option commerciale). Les candidats sont priés d'adresser leur curriculum vitae au Directeur des écoles primaires, collège d'Etraz, Montreux.

Rougmont. — Instituteur primaire à Flendruz.
Entrée en fonctions : 1^{er} octobre 1964.

POUR VOS COURSES D'ÉCOLE :

Timbres de la Caisse suisse de voyage, gratuits contre les bulletins de garantie placés dans chaque paquet de

Pâtes de Rolle

Hôtel Europe

Restaurant

● **Montreux**

Café du Torrent Yverne

F. Borloz

Sa cuisine

Sa cave

Quel instituteur

prendrait en pension deux garçons de 10 ans, qui fréquenteraient en outre l'école de la localité ? Le père reprendrait les enfants pour le week-end ; rémunération : Fr. 450.— par mois.

Offre et tous renseignements chez M. Marion, Pully, tél. (021) 28 59 38.

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**

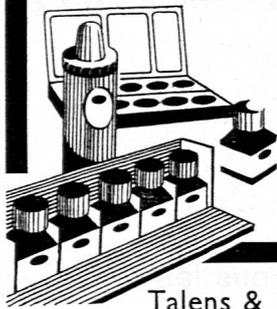


Vaudoise Vie

assurances vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

Pour
la rentrée des
classes
boîtes de couleurs
pastels
encre de
Chine



Talens & Fils SA Olten



5 septembre
Loterie romande

CAFÉ ROMAND St-François

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat

Administration cantonale vaudoise

PLACE VACANTE

Educateur

aux Etablissements de la plaine de l'ORBE

Prière de consulter les conditions spéciales
dans la Feuille des avis officiels du canton
de Vaud du mardi 18 août 1964.

Office du personnel.



Aberegg-Steiner & Cie S. A.

Fliederweg 10, Berne 14

La maison de confiance pour la confection
de vos

CLICHÉS

Duplicatas - Galvanos - Stéréos - Photolithos



Appareil d'alimentation universel

La maison Siemens vous offre sa grande expérience dans la fabrication d'appareils d'alimentation universels modernes, avec transformateurs réglables et redresseurs au sélénium. Ils conviennent particulièrement bien à l'enseignement pratique en physique et en chimie.

Notre type normalisé est approuvé par l'ASE et recommandé par la Commission d'appareils de l'Association suisse du corps enseignant pour les écoles primaires, secondaires et supérieures.

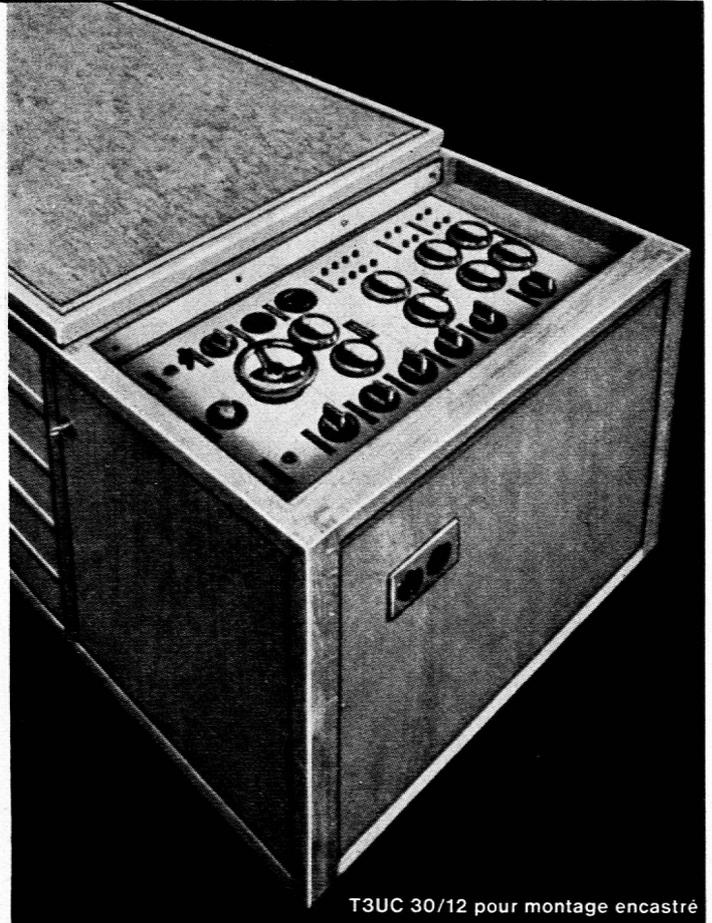
Des appareils en exécution transportable, mobile ou fixe sont livrable immédiatement du stock.

Sur demande, nous vous établirons volontiers une offre accompagnée d'une liste de références et de prospectus.

Nos spécialistes restent toujours à votre disposition.

S.A. DES PRODUITS
ELECTROTECHNIQUES SIEMENS
Lausanne, chemin de Mornex 1
Tél. 021 22 06 75

53



T3UC 30/12 pour montage encastré

Librairie **PRIOR** Cité 9 - Tél. 25 63 70
GENÈVE



achète
vend
échange

tous les livres neufs et d'occasion et tous les livres d'école

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERN
J. A.
Montreux 1

Membres du corps enseignant, vos élèves trouveront à

Bellerive-Plage

Lausanne

L'heure de plaisir...
La journée de soleil...
Des vacances profitables...

Conditions spéciales
faites aux élèves accompagnés de l'instituteur

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants et d'institutrices privées
- Préparation au diplôme intercantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.